

PRESENTATION DU PARCOURS INTERNATIONAL

ATTENTION ! Le parcours international ouvre en 2018-2019 en L2, mais en 2019-2020 pour la L3 !

- **En quoi consiste le « parcours international » de la Licence Gestion de l'IAE DIJON ?**

C'est un parcours sélectif, qui accueillera 10 étudiants (minimum) à 15 étudiants (maximum) sur deux ans (L2 et L3). En termes de contenu, le parcours prévoit :

- 1) des UE d'enseignement en anglais au 1^{er} semestre de la L2 et au 2^{ème} semestre de la L3,
- 2) un semestre d'études dans une université partenaire de l'IAE DIJON au 2^{ème} semestre de la L2,
- 3) un stage à l'étranger ou en France dans un contexte international au 2^{ème} semestre de la L3,
- 4) la préparation du DU d'anglais de l'université de Bourgogne au 1^{er} semestre de la L3.

- **Quelles sont les matières suivies en anglais ?**

Au 1^{er} semestre de la L2 et au 2^{ème} semestre de la L3, l'UE « Culture générale » est remplacée par l'UE « International ». Pour être plus précis, les matières enseignées en anglais en L2 sont : « International management » et « Decision making in management » (au lieu de « Droit des affaires » et « Théorie des organisations »). Et celles enseignées en L3 sont : « Business Ethics » et « Strategy » (au lieu de « Management des opérations » et « Ethique et RSE »).

- **Dans quels pays peut-on partir ?**

L'IAE DIJON a des partenariats avec des universités dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie, Brésil, Chili, Canada, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Taïwan, Thaïlande cf. la liste de nos accords, disponible en suivant ce lien : <http://iae.u-bourgogne.fr/linternational-a-liae/mobilite-etudiante-sortante.html>

- **Comment intégrer ce parcours international ?**

Une fiche de vœux sera envoyée aux étudiants de L1 avant les vacances de Printemps. Il leur sera également demandé de **rédigier une lettre de motivation**. Leur dossier (résultats académiques et lettre de motivation) sera examiné par une commission composée de trois membres : le directeur des relations internationales, le directeur des études de L2 et le directeur de la licence. Les résultats seront communiqués **au mois de juin**. Les candidats « extérieurs » à la L1 Gestion qui souhaitent intégrer la L2 Gestion parcours international doivent remplir un dossier d'inscription (téléchargeable sur le site de l'IAE).

- **Quels seront les critères utilisés pour sélectionner les candidats ?**

Il s'agira des résultats académiques (moyenne générale et moyenne en langues), pondérés par la qualité de la lettre de motivation (clarté du projet, capacité à démontrer son autonomie).

- **Quelle est l'intérêt du parcours international ?**

- 1) Une maîtrise de l'anglais renforcée et une expérience à l'internationale, très appréciée par les recruteurs, **sans allongement de la durée des études** (les crédits ECTS obtenus dans l'université partenaire comptent pour la L2 Gestion),
- 2) Un **parcours compatible avec toutes les options métiers** de la L3 (Comptabilité-Contrôle-Audit, finance et contrôle de Gestion, marketing, RH et entrepreneuriat),
- 3) La possibilité de **faire son M1 à l'étranger sans année de césure** et d'intégrer directement le M2 à leur retour sauf pour les masters CCA et CGOP.

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

- **Quels sont les dispositifs prévus pour aider les étudiants qui partent étudier à l'étranger ?**

- ↗ Le suivi par le directeur des relations internationales,
- ↗ L'obtention de différentes bourses,
- ↗ Un livret d'aide au départ.

- **Peut-on partir à l'étranger même si on ne suit pas le parcours international en Licence Gestion ?**

Un étudiant en parcours management peut effectuer le deuxième semestre de la L2 à l'étranger dans une université partenaire. Cependant, les étudiants en parcours international seront prioritaires au départ. Quel que soit le parcours choisi en licence, il est également possible de partir au 1^{er} semestre de la L3 (sauf si l'étudiant a choisi l'option métier CCA et/ou Entrepreneuriat). Et il est possible de partir au 2^{ème} semestre de la L3, à condition d'avoir effectué un stage de deux mois avant, en L2. Par ailleurs, il est également possible de partir en année de césure entre la L3 et le Master 1 ou entre le Master 1 et le Master 2. Mais là aussi, les étudiants de licence ou de master (IMBS, MAE) qui sont dans un parcours international seront prioritaires.

- **Qui dois-je contacter pour avoir plus d'informations ?**

- ↗ Le directeur des relations internationales : jeremy.vignal@u-bourgogne.fr
- ↗ Le directeur des études de L2 : herve.cheillan@u-bourgogne.fr